

CONSEIL AUX ENTREPRISES



Etude de faisabilité avant engagement dans le parcours à l'installation

*Accompagner les candidats dans leur réflexion sur
l'opportunité d'une éventuelle installation*

QUI EST CONCERNÉ ?

Candidat à l'installation en agriculture s'interrogeant sur l'opportunité d'une installation avant de s'engager dans le parcours à l'installation

POUR QUELS OBJECTIFS ?

- Préciser son projet en cohérence avec ses objectifs
- Vérifier la faisabilité du projet

AVEC QUELS RÉSULTATS ?

- Disposer d'une analyse approfondie du potentiel de l'exploitation à reprendre ou de la société à intégrer
- Bénéficier d'une approche globale permettant d'évaluer les conséquences du projet sur tous les aspects (structurels, techniques, économiques, financiers, humains...)

NOS ATOUTS

- Equipe de conseillers d'entreprise expérimentés, neutres et indépendants
- Méthodologie et références reconnues
- Equipe de conseillers spécialisés en appui
- Relation avec l'ensemble des partenaires intervenants dans le cadre de l'installation (DDT, banques, centres de gestion...)

NOS MÉTHODES DE TRAVAIL

- Entretien avec le candidat sur l'exploitation éventuellement reprise, pour clarifier ses objectifs
- Diagnostic des enjeux liés à la structure et au système de production et des scénarios d'évolution envisageables
- Elaboration d'une simulation technico-économique et financière du projet sur 5 ans (traitement de plusieurs hypothèses si nécessaire)

LIVRABLES

- Diagnostic préalable au projet
- Etude prévisionnelle avec approche économique et financière

LES INTERVENANTS :

Un conseiller d'entreprise de la Chambre d'Agriculture de la Loire : il accompagne le candidat dans l'analyse de la faisabilité de son projet. Il fait le lien avec les conseillers spécialisés et les organismes partenaires (DDT, banques...)

DURÉE :

A définir avec le conseiller en fonction de la disponibilité des données du projet (minimum 2 mois)

TARIFS :

Prestation réalisée sur devis sur la base des tarifs en cours du catalogue des services.
Avoir possible sur « l'étude de faisabilité d'une installation en agriculture » si elle a lieu.

NOS RÉFÉRENCES

- Plus de 150 diagnostics d'exploitation et études de faisabilité réalisés en moyenne chaque année (installations et autres)

CONTACT :

LE CONSEILLER D'ENTREPRISE : 04 77 92 12 12

Les + de la Chambre d'Agriculture de la Loire

- **Nos valeurs :** le sens du long terme, la compétence, la proximité, l'indépendance et la qualité
- **Certifiée depuis 2012** pour ses activités de conseil et de formation



3 Implantations proches de vous :
Saint-Priest-en-Jarez / Perreux / Feurs

Accueil téléphonique unique : 04 77 92 12 12

E-mail : cda42@loire.chambagri.fr www.terresdeloire.fr

La Chambre d'Agriculture de la Loire est certifiée par l'organisme certificateur AFNOR certification, selon un référentiel validé et reconnu au niveau national. Elle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre d'un agrément multi-sites porté par l'APCA.

